Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 16 (1916)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table des matières du tome XVI du Bulletin des lois

(Année 1916)

I. Lois et ordonnances cantonales 1-	Page 171
II. Lois et ordonnances fédérales, appendice 1—	624
I. Lois et ordonnances cantonales.	
Déclaration de réciprocité entre le canton de Berne et le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach concernant le régime des institutions charitables et d'utilité publique quant à la taxe des suc-	
cessions et donations, 16 sept./1er nov. 1905 Circulaire du Conseil-exécutif du canton de Berne	1
aux préfets, à l'intention des conseils commu- naux, concernant la comptabilité communale et les prélèvements de capital affectés à des dé-	
penses improductives, 20 septembre 1915 Arrêté relatif au registre du commerce, 7 janvier	2
1916	4
bacs et le flottage dans le canton de Berne, 28 janvier 1916	5
dans les hôtelleries, 11 mars 1916 Ordonnance relative au règlement arbitral des contestations entre la "Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents" et les médecins	51
ou pharmaciens, 11 mars 1916	53

	Page
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le ruisseau de Chevenez, 11 mars 1916	55
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le ruisseau de Courgenay et d'Alle, 21 mars 1916	56
Ordonnance concernant les établissements destinés	
à la fabrication, au travail et à l'emmagasine-	
ment du celluloïde et des objets faits de cette	
matière, 28 mars 1916	57
Ordonnance concernant l'impôt fédéral de guerre,	
23 mai 1916	59
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le ruisseau de Vechigen, 13 juin 1916	74
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le ruisseau dit Oeschbach ou Ersigenbach,	
30 juin 1916	75
Ordonnance qui complète celle du 20 juillet 1909	
portant exécution de la loi fédérale du 8 dé-	
cembre 1905 sur le commerce des denrées ali-	
mentaires et de divers objets usuels, 4 juillet	
1916	76
Tarif des soins médicaux donnés aux personnes	
assurées obligatoirement par la Caisse nationale	
suisse d'assurance en cas d'accidents, 11 juil-	
let 1916	77
Tarif des médicaments délivrés par les pharma-	
ciens ou médecins aux personnes assurées obli-	
gatoirement par la Caisse nationale suisse d'as-	
surance en cas d'accidents, 30 août 1916	97
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le ruisseau d'Oberdiessbach, 11 juillet 1916 .	98
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
les ruisseaux dits Hæhligraben et Moosgræbli,	
18 août 1916	99

	Page
Circulaire du Conseil-exécutif du canton de Berne	
aux préfets concernant les enchères des com-	
munes, 22 août 1916	100
Arrêté qui modifie l'ordonnance sur les pharmacies,	
1 ^{er} septembre 1916	102
Règlement concernant le programme d'enseigne-	
ment, le régime de l'internat et l'administration	
de l'école agricole et ménagère du Schwand, à	
Münsingen, 5 septembre 1916	104
Ordonnance concernant l'apprentissage du métier	
de brodeuse, de corsetière, de giletière, de lin-	
gère, de modiste, de piqueuse, de repasseuse,	
de tailleuse pour dames, de tailleuse pour gar-	
çons et de tapissière, 5 septembre 1916	119
Loi sur le tribunal cantonal des assurances, 10 sep-	
tembre 1916	122
Loi sur les spectacles cinématographiques et les	
mesures à prendre contre les publications im-	
morales, 10 septembre 1916	125
Arrêté relatif à la durée du travail des pelletières,	
11 septembre 1916	137
Décret concernant la délimitation des zones des	
forêts protectrices dans le canton de Berne,	
18 septembre 1916	139
Décret portant réunion des communes municipales	
de Bienne et Boujean, 20 septembre 1916 .	141
Décret sur l'organisation de l'administration mili-	
taire cantonale, 20 septembre 1916	143
Decret qui porte octroi d'allocations pour renché-	
rissement de la vie par suite de la guerre,	
6 novembre 1916	147
Arrêté concernant la levée de l'immunité des mili-	
taires en matière de poursuites, 17 novembre	
1916	150

	Page
Décret sur l'organisation des diaconies, 21 novem-	
bre 1916	151
Décret concernant la commission des établissements	
pénitentiaires et celle du patronage, 22 novem-	
bre 1916	156
Décret instituant une caisse de retraite pour les	
maîtresses de couture du canton de Berne,	
27 novembre 1916	160
Ordonnance sur l'apprentissage du métier de maçon	
et de tailleur de pierre, 6 décembre 1916 .	163
Règlement relatif aux traitements des maîtres de	
l'Ecole cantonale de Porrentruy, 9 décembre 1916	165
Circulaire du Conseil-exécutif du canton de Berne	
aux préfets, à l'intention des conseils munici-	
paux, concernant le droit de voter en matière	
communale	168
Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat	
les torrents dits Eybach et Griessbach dans la	
commune de Leissigen, 20 décembre 1916 .	171

Table alphabétique des matières du tome XVI du Bulletin des lois

(Année 1916)

Lois et ordonnances cantonales

Α.	Dama
Administration. V. Comptabilite communale.	Page
Administration militaire cantonale. Décret sur	
l'organisation de l'—	143
Allocations pour renchérissement de la vie.	
Décret qui porte octroi d'—	147
Apprentissage. Ordonnance concernant l'- du	
métier de brodeuse, de corsetière, de giletière,	
de lingère, de modiste, de piqueuse, de re-	
passeuse, de tailleuse et de tapissière	119
- Ordonnance sur l'- du métier de maçon et	
de tailleur de pierre	163
Assurance. V. Caisse nationale d'assurance en	
cas d'accidents.	
Assurances. Loi sur le tribunal cantonal des —	122

VIII

В. Page Bienne. Décret portant réunion des communes municipales de — et Boujean 141 Boujean. V. Bienne. C. Caisse de retraite. V. Maîtresses de couture. Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents. Ordonnance relative au règlement arbitral des contestations entre la — et les médecins ou 53 — Tarif des soins médicaux donnés aux personnes assurées obligatoirement par la — 77 — Tarif des médicaments délivrés par les pharmaciens ou médecins aux personnes assurées 97 Celluloïde. Ordonnance concernant les établissements destinés à la fabrication, au travail et à l'emmagasinement du — 57 Cinématographes. V. Spectacles cinématographiques. Commerce. V. Denrées alimentaires. Commission des établissements pénitentiaires. Décret concernant la — et celle du patronage 156 Comptabilité communale. Circulaire concernant la — et les prélèvements de capital affecté à des dépenses improductives 2 D.

Denrées alimentaires. Ordonnance complémentaire

Diaconies. Décret sur l'organisation des — . .

76

151

Direction militaire. V. Administration militaire.	Page
Droit de voter. Circulaire concernant le — en	7
matière communale	168
	200
_	
E.	
Ecole cantonale de Porrentruy. Règlement relatif	
aux traitements des maîtres de l'—	165
Eaux du domaine public. V. Ruisseau de Chevenez.	
V. Ruisseau de Courgenay.	
V. Ruisseau de Vechigen.	
V. Ruisseau dit Oeschbach.	
V. Ruisseau d'Oberdiessbach.	
V. Ruisseaux dits Hæhligraben et Moosgræbli.	
V. Ruisseaux dits Eybach et Griessbach.	
Ecole agricole et ménagère du Schwand. Règle-	
ment concernant le programme d'enseignement,	
le régime de l'internat et l'administration	
de l'—	104
Eglise protestante. V. Diaconies.	
Enchères. Circulaire aux préfets concernant les -	
des communes	100
Etablissements pénitentiaires. V. Commission des —.	
1	
F.	
Flottage. V. Navigation.	
Forêts protectrices. Décret concernant la déli-	
mitation des zones des —	139
Н.	

Hôtelleries. V. Voyageurs.

I.	
Immunité des militaires. Arrêté concernant la	Page
levée de l'— en matière de poursuites	150
Impôt fédéral de guerre. Ordonnance concer-	
nant l'—	59
Indemnités de cherté de vie. V. Allocations.	
L.	
Lacs. V. Navigation.	
M.	
Maîtresses de couture. Décret instituant une caisse	
de retraite pour les —	160
Médecins. V. Caisse nationale d'assurance.	
Militaire. V. Administration militaire.	
Militaires. V. Immunité des —.	
N.	
Navigation. Règlement de police concernant la	
—, les bacs et le flottage.	
A. De la navigation	5
I. Des eaux navigables	5
II. Dispositions générales et spéciales	7
III. Contrôle cantonal et permis de navi-	
gation	8
IV. Construction des bâtiments	10
V. Agrès et apparaux	14
VI. Equipages, patente de navigation et	
police du bord	16
VII. Embarcations de louage	
	18
VIII. Feux	
9	18

X. Signaux de brume, de brouillard et de	Page
neige	30
XI. Inspection des bateaux	32
XII. Ports et débarcadères	34
XIII. Fêtes nautiques	39
B. Des bacs	39
C. Du flottage	39
D. Dispositions finales	42
Annexes 45	 50
Р,	
Patronage. V. Commission des établissements	
pénitentiaires.	
Pelletières. Arrêté relatif à la durée du travail	
$\mathrm{des} \; - \; \ldots \; \ldots$	137
Pénitenciers. V. Commission des établissements	
penitentiaires.	
Pharmacies. Arrêté qui modifie l'ordonnance sur	
les —	102
Pharmaciens. V. Caisse nationale d'assurance.	
Porrentruy. V. Ecole cantonale.	
Poursuites. V. Immunité des militaires.	
Publications immorales. V. Spectacles cinémato-	
graphiques.	
R.	
Registre du commerce. Arrêté relatif au — .	4
Renchérissement de la vie. V. Allocations pour	
rencherissement de la vie.	
Rivières. V. Navigation.	
Ruisseau de Chevenez. Ordonnance qui place sous	
la surveillance de l'Etat le —	55
Ruisseau de Courgenay. Ordonnance qui place	
sous la surveillance de l'Etat le — dans les	
communes de Courgenay et d'Alle	56

Ruisseau de Vechigen. Ordonnance qui place sous	Page
la surveillance de l'Etat le —	74
Ruisseau dit Oeschbach ou Ersigenbach. Ordon-	• 1
nance qui place sous la surveillance de l'Etat	
le —	75
Ruisseau d'Oberdiessbach. Ordonnance qui place	
sous la surveillance de l'Etat le —	98
Ruisseaux dits Hæhligraben et Moosgræbli. Ordon-	
nance qui place sous la surveillance de l'Etat	
les —	99
Ruisseaux dits Eybach et Griessbach. Ordonnance	
qui place sous la surveillance de l'Etat les —	171
S.	
Spectacles cinématographiques. Loi sur les — et	
les mesures à prendre contre les publications	
immorales	125
Successions et donations. Déclaration de récipro-	
cité entre le canton de Berne et le grand-	
duché de Saxe-Weimar-Eisenach concernant	
la taxe des —	1
T.	
Tarif. V. Caisse nationale d'assurances.	
Torrents. V. Ruisseaux.	
Traitements. V. Ecole cantonale.	
Tribunaux. V. Assurances.	
V.	
Ventes communales. V. Enchères.	
Votations communales. V. Droit de voter.	
Voyageurs. Ordonnance relative au contrôle des	
— dans les hôtelleries	51